



snipat

Syndicat des agents du ministère de l'intérieur

ÉVALUATION CRÉATION DTPN

OÙ SONT LES PATS ?

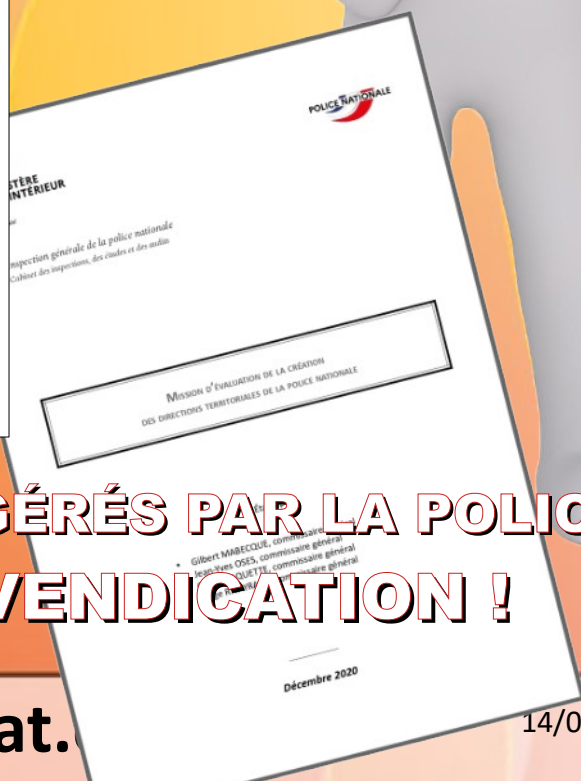
CE **13 SEPTEMBRE 2021**, L'ADMINISTRATION NOUS A PRÉSENTÉ UN RAPPORT RÉDIGÉ PAR L'IGPN CONCLUANT SA MISSION D'ÉVALUATION DES DIRECTIONS TERRITORIALES DE LA POLICE NATIONALE MISES EN PLACE SUR LES TROIS TERRITOIRES MAYOTTE, LA GUYANE ET LA NOUVELLE-CALÉDONIE...

RAPPORT FINALISÉ EN DÉCEMBRE 2020 !

Un délai que la situation sanitaire seule ne peut justifier...

CE RAPPORT, BIEN QUE CONSÉQUENT ET INSTRUCTIF, N'ÉVOQUE QUE PEU L'IMPACT DES DTPN POUR LES FILIÈRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES, SCIENTIFIQUES, SIC...

IL MONTRE CEPENDANT QUE POUR MIEUX GÉRER LES CONTRAINTES PARTICULIÈRES ET IMPÉRATIFS DE LA MAISON POLICE, IL FAUT UNE UNIQUE AUTORITÉ QUI GÈRE **L'ENSEMBLE DE SES AGENTS !**



DES PATS UNIQUEMENT GÉRÉS PAR LA POLICE, C'EST NOTRE REVENDICATION !

www.snipat.fr

14/09/2021